



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 64402

## Texte de la question

M. Bernard Debré attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les méfaits du tabac qui perdurent malgré l'engagement fort de l'État dans ce domaine (interdiction de ventes de tabac aux moins de seize ans, interdiction de fumer dans les lycées, messages dissuasifs sur les paquets de cigarettes). Le problème du tabagisme demeure. Dans les vingt-cinq prochaines années, l'on s'attend à 120 000 décès dus à cette consommation, avec une multiplication par 10 du nombre de décès féminins. Or, le tabac génère une forte dépendance que l'on peut combattre par une importante politique de prévention en amont. Certes la vente de tabac rapporte à l'État environ 10 milliards d'euros, mais en parallèle, il est consacré quelques millions d'euros à la prévention. L'évidence s'impose, il faut consacrer beaucoup plus de moyens à celle-ci. L'Association française des infirmières en tabacologie, qui connaît bien ces questions, propose de faire un effort sur l'ouverture de nouveaux centres de tabacologie, de favoriser la recherche en tabacologie, de mettre en place une véritable politique de prévention et de dissuasion du tabagisme chez les jeunes, ce qui s'avère primordial lorsque l'on voit le nombre de jeunes qui fument encore aux sorties des lycées. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Debré](#)

**Circonscription :** Paris (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64402

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2005, page 4474